

Et nous accueillons monsieur Pierre Marcoux s'il vous plaît. Bonsoir Monsieur.
Bonsoir.

1330 **M. PIERRE MARCOUX :**

Bonsoir Madame Brodeur. Bonsoir Monsieur Hanna, Madame Simard.

1335 Donc, je vous remercie de créer une consultation publique puis de permettre finalement aux citoyens de parler.

LA PRÉSIDENTE :

1340 Et on vous avait invité, vous étiez là à la séance d'information, je pense hein?

M. PIERRE MARCOUX :

Oui.

1345 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, je me souviens très bien.

M. PIERRE MARCOUX :

1350 Puis je vous avais promis que j'allais vous donner des circuits de ski de fond.

LA PRÉSIDENTE :

1355 C'est ça, un circuit de ski de fond. Allez-y.

M. PIERRE MARCOUX :

1360 Donc pour ceux, les gens autour, je vais parler beaucoup de l'hiver et de ski de fond. Je suis un bon fervent de ski de fond puis je pousse beaucoup pour que la Ville de Montréal fasse des aménagements de ski de fond.

1365 Donc, moi, je crois que le ski de fond est important à Montréal, que c'est patrimonial parce que ça fait près de 100 ans que ça existe. C'est les premières personnes qui sont venues, ça a été des Scandinaves qui se sont installés, tu sais, des professeurs d'université fort probablement qui sont... qui ont commencé à faire du ski de fond sur le Mont-Royal puis c'est de cet endroit-là que le ski de fond c'était semé. Le ski plutôt, c'était semé partout en Amérique du Nord selon les livres d'histoire sur le ski.

1370 Donc, Montréal c'est une ville nordique. Je crois qu'on doit assumer notre nordicité puis donc, mon opinion, ça va être basé sur ça.

1375 Donc, qu'est-ce qu'on peut faire pour favoriser le ski de fond à Montréal? Bien c'est de finalement d'offrir des pistes de ski de fond adéquates dans les zones enneigées. Ce qu'on voit à droite, c'est mes pistes que, moi, je trace le midi. C'est proche de Farine Five Roses. J'ai la chance de travailler proche de là, donc j'utilise le ski de fond pour faire de l'exercice le midi.

1380 Donc, on a une autre vue ici, c'est de la Pointe-du-Moulin, on voit le Spa Bota-Bota puis le Vieux-Montréal, c'est vraiment des vues magnifiques. Puis je me considère chanceux de pouvoir faire du ski à cet endroit-là.

1385 Donc, pour les gens dans la salle qui ne savent pas, il y a un réseau de ski de fond qui s'appelle le Ski de fond du Grand Sud-Ouest, qui est aménagé depuis environ cinq ans, je crois. Puis ce qu'on a à droite dans ce secteur-ci bien c'est pas fait encore, donc je propose vraiment qu'on l'augmente, qu'on agrandisse le réseau actuel.

1390 Je vais passer quelques diapositives pour que vous sachiez finalement comment où les nouveaux tracés donc on passerait en travers, à partir du quai de l'horloge ici, bon, le quai de l'horloge à cet endroit-ci puis en allant vers la droite, vers les terrains de Parcs Canada. Donc, on voit deux zones ici, la zone bleue et à cet endroit ici, où que je trouve que ça serait vraiment intéressant de créer un parc de ski de fond pour les citoyens puis j'ai une liste, bien sûr, avec une école de ski de fond aussi. Puis c'est... je l'utilise moi-même actuellement l'hiver, là.

1395 Donc, en été, c'est comme ça ici, on voit beaucoup de sauvagines puis en hiver, bien, c'est pas mal vide. Il y a pas grand monde à part moi qui se promène en piste de ski de fond ici là, vous voyez les traces.

1400 Donc, il y a tu des skieurs dans la salle en fin de compte aussi? Oui. O.K. Bon, c'est bon! Il y a des skieurs un peu partout, c'est bon. Vous représentez à peu près la moyenne. C'est à peu près six pour cent des Montréalais sont des skieurs de fond environ.

1405 Donc, ça ici c'est un terrain qui appartient à Parcs Canada. C'est une zone qui était très intéressante puis que Parcs Canada commence à finalement animer, avec le camping urbain qu'on voit en bas ici sur la diapositive du bas. Puis les autres photos, bien, c'est des photos que moi, j'ai prises pour vous montrer que c'est skiable, en fin de compte.

1410 Donc, là, on arrive au Bassin Peel. Le Bassin Peel, c'est très intéressant, mais c'est inutilisé l'été là à part les bateaux qui passent, les quelques bateaux qui utilisent le canal donc moi, je considère qu'on devait avoir un chalet d'accueil, de pouvoir alimenter, tu sais, de pouvoir favoriser l'utilisation du bassin en hiver, en été, je veux dire. Puis aussi, les berges, c'est-à-dire avoir du volleyball, de la pétanque, différentes activités qu'on pourrait avoir.

1415 Donc, là, j'arrive dans le vif de ma présentation. C'est que, finalement, le bassin Peel, l'hiver qu'est-ce qu'on en fait. Bien moi, je considère, je propose que ça devienne un pôle hivernal très important. Puis avec une patinoire réfrigérée dans le fond du canal, le

1420 parc-école de ski de fond, un chalet, des services de location, toute sorte de chose. Donc, ça serait vraiment intéressant.

1425 Donc, là, pour relier le Bassin Peel à la Cité du Havre, la Cité du Havre c'est en haut, c'est à cet endroit ici. Ça, la Cité du Havre, c'est sur les berges finalement du fleuve. Donc, je recommande à la Ville de Montréal qu'elle achète des terrains, toute une zone ici que ça serait des corridors verts finalement qui seraient vraiment intéressants. Puis, ça participerait à rafraîchir la ville puis de donner des activités aux citoyens, puis l'hiver bien, ça serait utile pour des pistes de ski de fond.

1430 Donc, moi, j'ai rien contre l'urbanisation, la densification, si on voit cet endroit ici, on a des édifices industriels de deux étages ou un étage, moi, je crois que c'est une zone qui va être fort probablement développée pour avoir des zones résidentielles, des tours et tout ça, mais pour avoir un milieu adéquat, il faut que les gens, puis les gens de Pointe Saint-Charles aussi ils sont en déficit d'espaces verts, bien c'est important je crois que ce terrain-ci, juste au sud de Wellington, soit acheté par la Ville, puis transformé en espace vert.

1435 Donc, pour ceux qui sont de mon âge ou plus vieux, ils ont tous vu Expo 67. Ils ont eu probablement la chance d'y aller. Les plus jeunes pensent tous que Expo 67, c'était finalement juste sur les îles, mais, non, il y avait une place d'accueil ici, à cet endroit - attendez. Bon, excusez, en haut à cet endroit ici, la place d'accueil qui est cet image ici, il y avait 100 000 personnes qui accédaient par jour lors de l'été 67. Puis, malheureusement, présentement là, c'est comme inutilisé ou c'est en friche, on pourrait dire. Il y a quand même Habitat 67, il y a quelques bâtiments du Port de Montréal qui sont ici. Puis c'est vraiment beau parce qu'on se retrouve avec une connectivité avec le fleuve. Donc, moi, je recommande des pistes de ski de fond à cet endroit-là.

1445 Donc, aussi, je recommande pour atteindre le 17% de l'objectif du PMAD, parce que c'est de finalement conserver cet espace vert là, puis de le pérenniser, à le rendre en parc, puis une zone de biodiversité, puis d'accessibilité au fleuve pour les gens qui font du surf et des choses comme ça. Madame Plante, elle-même, il y a environ 2 mois, elle a

1450 mentionné que le ratio actuel était de six pour cent (6%) donc c'est des terrains comme ça, on doit les conserver. Je crois pas que c'est sage de commencer à construire à ces endroits-là.

1455 Donc, on voit une image actuelle, en haut ici, qui est relativement bien, c'est une belle place puis on pourrait la rendre un peu plus vert, plus de forêt, puis de milieu humide pour pouvoir permettre finalement une biodiversité adéquate puis intéressante pour les citoyens aussi.

1460 Là, ici, j'ai une belle image du Pont de la Concorde, puis des gens qui font du surf en fin de compte. La photo du surf, bien ça c'est ailleurs parce que j'ai pas eu accès à une photo actuelle là, mais bon, de toute façon c'est pour faire jaser les gens.

1465 Donc, on a le quartier Pointe-Saint-Charles est enclavé. Ce quartier-là est enclavé par les chemins de fer, les autoroutes puis le canal, puis ils n'ont plus accès finalement au fleuve. Pourtant, donc je suis très d'accord avec un des documents de l'OCPM que j'ai vu, qui propose faire un parc finalement à cet endroit ici, puis avec un lien entre le Parc Marguerite-Bourgeois et le fleuve. Ça rétablirait un lien qui avait là autrefois, ce lien-là était géré par les Sœurs de la Congrégation, parce qu'elles allaient sur l'île Saint-Paul.

1470 Donc, sur ce dessin-ci, on voit les différents sentiers de ski de fond, de pistes qu'on pourra proposer à faire. Donc, juste pour remarquer c'est que j'essaie d'éviter les autoroutes, comme l'autoroute Bonaventure. C'est pas une bonne place à faire du ski de fond, les embruns salins font que c'est pas intéressant. C'est mieux de longer un chemin de fer que...

1475
1480 Donc, je continue, ici, c'est les différentes écoles de ski de fond. Puis, la prochaine chose, ça, c'est quelque chose d'intéressant. Je suis heureux de savoir qu'il y a un conseiller municipal dans la salle, monsieur Vaillancourt, parce que, finalement, je crois qu'il a les mêmes cordes sensibles là-dessus que moi, c'est-à-dire, on a des chalets de parc qui sont pas hivernisés, puis ces chalets-là, bien, finalement, sont...

LA PRÉSIDENTE :

1485 Monsieur, je vais vous interrompre. Est-ce que je pourrais demander que toutes les personnes qui ont des choses dans la salle viennent les chercher et cessent de rentrer et de sortir. Je m'excuse pour vous là.

M. PIERRE MARCOUX :

1490 Voulez-vous que j'arrête une minute pour que...?

LA PRÉSIDENTE :

1495 Oui. Juste faire un cinq minutes. Je trouve que c'est manquer de courtoisie à votre égard.

M. PIERRE MARCOUX :

1500 Oui, c'est ça, il y a un conseiller municipal qui est très au fait que beaucoup de chalets sont inutilisés l'hiver parce qu'ils sont pas exploitables, dans le sens, qu'ils ont pas le système de chauffage adéquat ni l'isolation, puis, quoi d'autre, enfin, les tuyaux vont geler l'hiver s'ils l'utilisent. Donc, c'est important finalement de créer des zones adéquates, puis ça, c'était un exemple d'un chalet qui était inutilisé dans mon quartier. Puis, maintenant, il a été tout retapé, puis c'est utilisable l'hiver. Donc, ce que je recommande, 1505 c'est finalement que toute nouvelle structure sportive, peu importe la grandeur, elle soit utilisable en hiver.

1510 Donc, on a à droite un bel exemple de table de fartage à Rimouski dans un des chalets municipaux. Donc, quand je parlais de structure sportive, des édifices sportifs, bien j'en ai un bel exemple en bas que je vais continuer. Je voulais juste vous le mentionner puis peut-être si les promoteurs de ce projet-là sont encore dans la salle de réfléchir, de savoir

comment qu'un édifice comme ça peut être intégré en hiver en fin de compte, puis l'utiliser, parce que les besoins sont grands finalement pour les citoyens.

1515 Donc, moi, je suis un promoteur, « promoteur », organisateur d'événements sportifs. J'ai organisé quelques événements à Montréal. Puis, moi, mon rêve c'est finalement d'organiser un vrai événement là, c'est-à-dire comme le Vasaloppet, des milliers de skieurs puis finalement bien, pour faire ça, il faut qu'on ait des édifices qui sont adéquats, puis un circuit qui est intéressant puis c'est ce que je vous montre ici.

1520 Un départ et arrivée à partir du quai Alexandra, c'est le Port de Montréal a créé un nouvel édifice que Triathlon de Montréal, des gens du Triathlon l'ont utilisé l'été passé, c'est la première fois. C'est incroyable comme salle, c'est comme un aérogare là, puis là donc, c'est tous les circuits, j'ai un refuge à la salle Taddeo, au Port de Montréal, puis pourquoi pas utiliser comme refuge, les nouveaux *paddocks* de la Formule 1.

1525 C'est sûr que c'est audacieux de faire des tracés, des pistes de ski de fond sur le Pont de la Concorde, mais c'est faisable puis on parle de bon, pas tout l'hiver, mais pour des occasions.

1530 Donc, ce que je recommande, j'arrive à ma conclusion, c'est que finalement si la Ville de Montréal, ce que je vous recommande vous, comme commissaire, c'est de recommander que l'hiver c'est important puis que la Ville de Montréal doit être en lien avec les fédérations sportives dont principalement, Ski de fond Québec, puis aussi la nouvelle association de ski de fond à Montréal, qui s'appelle Ski de fond Montréal, puis les coordonnées du président sont sur cette page-là.

1535 Donc, je vous remercie de votre générosité de m'écouter.

1540 **LA PRÉSIDENTE :**

 Merci beaucoup. Merci de votre présentation.

Est-ce qu'on a des questions?

1545

LE COMMISSAIRE :

Oui, petite. Je suis intrigué, votre chalet que vous situé Bassin Peel.

1550

M. PIERRE MARCOUX :

Oui.

LE COMMISSAIRE :

1555

De votre côté, côté Griffintown, en fait à côté de l'entrepôt Caverhill.

M. PIERRE MARCOUX :

1560

Oui.

LE COMMISSAIRE :

Est-ce qu'il y a une raison pour ce site-là?

1565

M. PIERRE MARCOUX :

Parce que de l'avoir de l'autre côté, c'est pas aussi intéressant. Je vais arriver là, attendez. Voilà, il y en a deux.

1570

LE COMMISSAIRE :

Oui.

1575 **M. PIERRE MARCOUX :**

1580 Celui qui est du côté du centre-ville, enfin de compte, plus proche de Griffintown, en fait, il faudrait en avoir deux, mais celui qui est principal, moi, je crois que c'est celui-là qu'il faut avoir parce que, finalement, on se retrouve avec une zone - personne sait encore où est l'arrêt du REM, mais c'est qu'en dehors de la nouvelle station du REM c'est qu'il y a beaucoup de gens qui travaillent dans la Cité Multimédia, qui est ici, donc ça pourrait être utilisé puis tout ici, Griffintown c'est quand même beaucoup, beaucoup, de gens qui habitent ici qui ont pas accès à grand-chose. Donc, de traverser le Pont Wellington, puis de se retrouver ici, c'est comme pas l'idéal. Donc, je crois bien, que le chalet d'accueil devrait être ici.

1590 Puis donc, quand il va avoir un développement à cet endroit-ci, il faut réfléchir à ça et non pas nécessairement le mettre sur le quai parce qu'il va avoir une congestion puis tout ça, c'est qu'il faut plutôt réfléchir c'est dire bon, si les gens louent des patins, ils traversent la rue, c'est pas une fin du monde. Il faut juste adapter le chemin, la rue de la Commune et tout ça, puis de réduire la circulation dans ces secteurs-là.

1595 Puis elle est pas si grande que ça actuellement. Je peux pas vous dire qu'est-ce qui s'en vient, ils parlent d'avoir un 1 000 logements à cet endroit ici là, bon, on verra rendu là.

LA COMMISSAIRE :

1600 Toute petite question, Monsieur Marcoux. Vous parlez, c'est un projet ambitieux hein, on peut dire ça, peut-être.

M. PIERRE MARCOUX :

Pas juste ambitieux, adéquat.

1605

LA COMMISSAIRE :

Très ambitieux.

1610

M. PIERRE MARCOUX :

Non, adéquat. Au niveau que même Toronto, ils ont 52 patinoires extérieures. Donc, c'est ça.

1615

LA COMMISSAIRE :

Donc, on parle de construction de chalets d'accueil, on parle d'achat de terrain. On parle de parcs, école de ski de fond. On parle de patinoires réfrigérées, donc, ça nécessite des investissements qui viennent d'où dans votre esprit et qui s'occupe de la gestion par exemple de ce parc et d'école de ski de fond, location d'équipements, et cetera? Qui s'occupe de tout ça?

1620

M. PIERRE MARCOUX :

Pour l'école de ski de fond, il y a certainement beaucoup d'associations qui seraient prêtes à le faire comme on peut dire les Amis de la Montagne. Je vous ai montré cinq différentes écoles de ski. Donc, c'est sûr que, admettons on va dire, Les Amis de la Montagne, bon, on va dire plutôt, l'Association Milton Park, par exemple, si eux autres, ils voudraient avoir ça, bien, il faudrait qu'ils aient accès à un chalet, il faudrait qu'ils aient accès à des pistes aménagées, tout ça.

1625

1630

Donc, c'est sûr qu'il y a de l'investissement à faire. Votre question d'où vient l'argent, c'est que, moi, je vois ça comme un investissement global de, les différents partenaires, les parties prenantes, c'est-à-dire la Société Immobilière du Canada est là, le Parcs Canada est là, la Ville, tout le monde il faut qu'ils participent dedans pour créer

1635

finalement un pôle de plein air. On est vraiment, on sait pas quoi faire l'hiver en fin de compte, à part de dire, on s'en va sur le Mont-Royal, puis là bien là, la patinoire est fermée en plus. Je veux dire la patinoire naturelle.

1640 **LA COMMISSAIRE :**

O.K.

1645 **M. PIERRE MARCOUX :**

Donc, on en perd des superficies de patinage.

LE COMMISSAIRE :

1650 Merci. C'est bon. C'est bien,

LA PRÉSIDENTE :

1655 Alors je vous remercie beaucoup Monsieur,

M. PIERRE MARCOUX :

1660 Bien, merci.

LA PRÉSIDENTE :

Alors j'invite maintenant monsieur Mark Poddubiuk s'il vous plaît.

1665 Bonsoir Monsieur.